



## TABLEAU D'EQUIVALENCE DES MATIERES DU DEUXIEME SEMESTRE POUR LES ETUDIANTS REDOUBLANTS EN TROISIEME ANNEE DE LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE

| ECUE du deuxième semestre de l'année universitaire 2020-21 |   | ECUE du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-22 |   |
|--|---|--|---|
| UE   | ECUE  | UE   | ECUE  |
| Bilan psychologique  | Evaluation clinique et neuropsychologique   | Bilan psychologique  | Bilan clinique et neuropsychologique              |
|  | Evaluation scolaire et professionnel        |  | Bilan scolaire et professionnel                   |
| Psychologie sociale et du travail                          | Psychologie de la communication             | Psychologie sociale et du travail                          | Pensée et conduites sociales                      |
|  | Psychologie du travail et des organisations |  | Psychosociologie du travail                       |
| Neuropsychologie   | Sémiologie neuropsychologique               | Neuropsychologie   | Neuropsychiatrie et psychopharmacologie           |
|  | Neuropsychologie clinique                   |  | Neuropsychologie clinique de l'adulte et l'enfant |
| Applications et outils de travail 6                        | Communication scientifique                  | Psychologie de la communication                            | Approche systémique : modèle et applications      |
| Optionnelle 6  | Travail d'étude et de recherche             | Activités pratiques  | Travail d'étude et de recherche                   |
| Applications et outils de travail 6                        | Déontologie et droit de l'homme             | Applications et outils de travail                          | Anglais, langue professionnelle 3                 |
|  | Atelier logiciel                            |  | Atelier logiciel                                  |

Pour une UE (Unité d'enseignement) non obtenue, seuls les ECUE (Elément Constitutif de l'Unité d'Enseignement) dans lesquels l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne peuvent faire l'objet d'une seconde évaluation. Les deux cas de figure qui se présentent sont les suivants :

- Si la moyenne des notes obtenues dans une UE donnée du programme du deuxième semestre de l'année universitaire précédente (2020-21) est inférieure à 10/20, l'UE n'est pas validée.
- Si la moyenne des notes obtenue dans une UE donnée du programme du deuxième semestre de l'année universitaire précédente (2020-21) est égale ou supérieure à 10/20, l'UE est validée.

Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis  
 Directeur du Département de Psychologie  
  
 Chiheb BEN CHAOUACHA